GROUPE DE RECHERCHE ET D'APPUI AUX INITIATIVES LOCALES NORD TOGO

BP : 25, Mango
Préfecture de l'Oti
Tél: 00228 90 00 18 94/98 18 45 69
E.mail : notograil@yahoo.fr

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES JANVIER - DECEMBRE 2022









Présenté Par l'ONG GRAIL/NT **Janvier 2023**

TABLE DES MATIERES

I- PRESENTATION DE LA PREFECTURE DE L'OTI ET L'ONG GRAIL/NT 4
1.1 – Présentation de la préfecture de l'Oti 5
1. 2 Présentation de l'ONG GRAIL/NT 5
1.2.1- Dénomination 5
1.2.2- Date de création 5
1.2.3- Organes 6
1.2.4- But 6
1.2.5- Domaines d'intervention 6
1.2.6- Zone d'intervention 6
1.2.7- Groupes cibles 6
1.2.8- Partenaires 6
L'ONG GRAIL/NT travaille en synergie avec : 6
II- PREVISION DES ACTIVITES DE 2022 7
III – REALISATION DES ACTIVITES 2022 7
3.1 Volet Capacités institutionnelles 7
3.1.1-La réunion ordinaire 7
3.12- La rencontre à mi –parcours des activités programmées 8
IV- DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE 8
4.1.- Programme ProCIV 8
4.1.1- Atelier de formation 8
4.1.2- La mise en place des parcelles CoPACI. 8
4.1.3 - Formalisation des groupements en société coopérative. 10
V- AXE 3 : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT 11
5.1- Activités réalisées 11
5.1.1 - La poursuite des activités de reboisement 11
5.1.2 - la poursuite des activités de mise en place des techniques de compostage et des fosses fumières 11
5.1.3- appui aux femmes pour l'installation des foyers améliorés 12
5.14 - appui aux femmes pour la réalisation des cultures maraîchères 12
5.2- Evaluation à mi-parcours du projet lutte contre la dégradation des terres dans le canton de Nali. 12
5.2.1- OBJECTIFS DE L'EVALUATION 12
5.2.2- RESULTATS ATTENDUS DE L'EVALUATION 13
5.2.3- METHODOLOGIE 13
5.2.4- EQUIPE D'EVALUATION 13
5.2.5- EVALUATION PROPREMENT DITE 14
5.2.5.1- REALISATION DES ACTIVITES ET LES RESULTATS OBTENUS 14
5.2.5.1.1- Activités de démarrage et de consolidation du projet 14
5.2.5. 1.2- Réalisation des techniques de restauration des terres 15
5.2.5.1.3- Réalisation du reboisement communautaire 15
5.2.5.1..4- Réalisation de foyers améliorés 15
5.2.5.1..5- Activité maraîchage 16
5.2.5.1..6-Activités de pérennisation 16
5.2.5.2- RESULTATS DES SORTIES SUR LE TERRAIN DANS LA ZONE DU PROJET 16
5.2.5.3- VISITE DES REALISATIONS ET INTERVIEWS DES BENEFICIAIRES 16
5.2.5.3.1- Connaissance du projet 16
5.2.5.3.2- Réunions de sensibilisation sur les problèmes environnementaux 17
5.2.5.3.3- Formations des membres des OP sur les techniques de restauration de terres 17
5.2.5.3.4- les Fosses de compostage 17
5.2.5.3.5- Les fosses fumières 17
5.2.5.3.6- La culture en couloir 17
5.2.5.3.7- Le Bocage avec le cassia Siamea 18
5.2.5.3.8- La jachère améliorée avec le mucuna 18
5.2.5.3.9- Reboisement communautaire 18
5.2.5.3.10- Activités de foyers améliorés 18
5.2.5.3.11- Activités maraichères 18

5.2.5.3.12- Impact du projet 19
V- AXE 4 : PROMOTION DE L'AGRO ÉCOLOGIE 19
VI- PARTICIPATION AUX ATELIERS REGIONAUX ET PREFECTERAUX 20
VII- LES DIFFICULTES RENCONTREES ET APPROCHES DE SOLUTIONS 20
CONCLUSION 21

INTRODUCTION

Dans le cadre de son plan d'action opérationnelle de 2022, l'ONG GRAIL/NT a réalisé des activités en suivants les différents axes à savoir :

- Axe capacité institutionnelle
- Axe développement de l'agriculture
- Axe protection de l'environnement
- Axe participation aux différentes rencontres

Ces axes énoncés constituent les lignes directrices des activités phares de l'ONG.
En se référant à son but qui est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des familles, l'ONG en travaillant se mire face à cet objectif afin d'atteindre cette noble mission.
Ce but est l'une des préoccupations du Gouvernement Togolais pour éradiquer la pauvreté et la création d'emploi des jeunes sur le territoire national à travers l'élaboration du document du PND.

Vu les activités d'agro forestières, le reboisement communautaire, l'encadrement technique aux maraîchers et enfin l'appui accompagnement aux communautés à la base, réalisées constituent des outils pour contribuer l'amélioration des conditions de vie des familles et des communautés de la préfecture de l'Oti en particulier et de la région des savanes en général.

Selon les enquêtes menées, le secteur agricole occupe une place prépondérante dans la vie active de la population Togolaise ; soit plus de 70 % de la population totale.

Mais cette activité nourricière est confrontée à d'énormes difficultés liées à l'inadaptation du système foncier, à la dégradation du patrimoine édaphique, à l'insuffisance de financement de l'agriculture, à l'insuffisance de la maîtrise de l'eau, à la faiblesse de la structuration du monde rural et à l'insuffisance des capacités des partenaires agricoles.

Face à cette situation, le taux de pauvreté s'augmente de jour en jour poussant la population du monde rural dans le groupe des personnes assistées.

Le Gouvernement s'est assigné pour objectifs d'accroître le revenu des exploitants agricoles et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population du monde rural, dans une perspective de développement durable. Ainsi, les actions stratégiques qui seront mises en œuvre concernent la structuration du monde rural et la professionnalisation des filières agricoles.

Ce présent rapport d'activités serait articulé sur les points suivants :

A. Présentation de la Préfecture de l'OTI

B. Présentation de l'ONG
C. Activités réalisées au cours de l'année
D. Les difficultés rencontrées
E. Les approches de solutions
F. Divers
G. Programme d'activités futures



I- PRESENTATION DE LA PREFECTURE DE L'OTI ET L'ONG GRAIL/NT

1.1 – Présentation de la préfecture de l'Oti

La préfecture de l'Oti est l'une des sept (7) Préfectures de la région des Savanes. Elle est limitée au Nord par la Préfecture de Tandjoaré, au sud et à l'Est par celle de l'Oti Sud et à l'Ouest par le Ghana. Avec une superficie d'environ 1543,65 Km2, elle compte huit (8) cantons, à savoir : Sansanné Mango, Sadori, Faré, Barkoissi, Galangashie, Loko, Nagbéni, et Tchanaga, constituée de **cent sept(107) villages.**
La population de l'Oti est estimée environ **122 929** habitants, dont **64 090** Femmes et **58 839** hommes (donnée 2010). Elle est composée de plusieurs groupes ethniques tels que : les Tchokossi (Anoufos), les Moba, les Gourma et les Gamgams. Mise à part ces différents grands groupes ethniques on y rencontre aussi d'autres groupes ethniques tels que : Les peulhs, les mossis, les lambas, les Kabyès, les lossos, les Haoussas, les Djerma, les Yorubas, etc.

La Préfecture, à l'instar de l'ensemble de la Région des Savanes, subit le climat tropical de type Soudano - Guinéen. Il se caractérise par une longue saison sèche d'octobre à mai et une saison pluvieuse plus courte de juin à septembre.
Les précipitations annuelles moyennes varient entre 900 à 1 300 mm de pluies. Les pluies débutent en mai pour se terminer en fin septembre, début Octobre avec un maximum en août. Les précipitations ont en général un caractère orageux en début et en fin de saison pluvieuse, et plus calme en milieu de saison. De forte intensité et de longue durée, ce sont ces dernières qui sont génératrices de crues abondantes.
Le type de végétation dominant dans la zone est celui de la savane arborée soudano-guinéenne. Sur les berges du fleuve Oti, subsistent quelques restes de la forêt galerie alors que les zones inondables sont en générale occupées par une prairie marécageuse. Quelques forêts subsistent en particulier dans les parcs naturels, mais, actuellement elles n'occupent guère plus que 5 % du territoire à cause de l'exploitation agricole et de l'envahissement des parcs à travers des activités telles que : la coupe de bois pour le bois de chauffe et la carbonisation.
Pour vivre, la population de la préfecture de l'Oti mène de multiples activités telles que
La production végétale, la production animale, la production halieutique, la production forestière et l'artisanat.

1. 2 Présentation de l'ONG GRAIL/NT

1.2.1- Dénomination

GRAIL/NT : Groupe de Recherche et d'Appui aux Initiatives Locales Nord Togo.

1.2.2- Date de création

Elle a été créée le 1er Juin 2002, reconnue officiellement sous le numéro du récépissé : No : 0502/ MISD-SG-BAPS-DSC du 05 Avril 2005, et publiée au journal officiel de la République Togolaise No 17 quarto du 02 Mai 2005 et en qualité d'ONG de développement sous No 531 /MCDAT/2009 du 29 Septembre 2009.

1.2.3- Organes

L'ONG comprend quatre (4) organes

- L'Assemblée Générale
- Le conseil d'Administration
- Le Bureau Exécutif
- Le commissariat aux Comptes

1.2.4- But

L'ONG GRAIL/NT a pour but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des familles.

1.2.5- Domaines d'intervention

- ☞ La protection de l'environnement à travers la lutte contre la destruction du couvert végétal et la facilitation des actions de reboisement ;
- ☞ La promotion de l'agriculture durable et de l'intensification des activités maraîchères ;
- ☞ L'accompagnement des communautés pour la satisfaction de leurs besoins sociocommunautaires.

1.2.6- Zone d'intervention

L'ONG opère dans les préfectures de l'Oti, de l'Oti Sud, du Kpendjal et du Kpendjal Ouest. .

1.2.7- Groupes cibles

L'ONG GRAIL/NT a pour groupes cibles : les familles, les groupements/sociétés coopératives, les communautés et les villages.

1.2.8- Partenaires

L'ONG GRAIL/NT travaille en synergie avec :

- Les structures de vulgarisation agricole (CEECOFA, DPAEP, ICAT…).
- Ministère de l'Environnement et des ressources forestières
- ONG (SIRAIB, IRD, FED, AJPE …etc)
- Bailleurs de Fonds (FNAFPP, FAO, Ex AGAIB/S, PMF/FEM ; Ex Commune du Millénaire, ANADEB,)

II- PREVISION DES ACTIVITES DE 2022

Les principales activités prioritaires de l'année 2022 étaient basées sur les axes prioritaires du plan de travail annuel de l'ONG GRAIL/NT qui sont articulés sur les 4 piliers ou domaines de l'ONG GRAIL/NT. Il s'agit de :

- Axe 1 : Capacités institutionnelles
- Axe 2 : Développement de l'agriculture
- Axe 3 : Protection de l'environnement
- Axe 4 : Promotion de l'agro écologie

III – REALISATION DES ACTIVITES 2022

Dans un souci de professionnalisme et à l'orée du début de ses activités de l'année 2022, Groupe de Recherche et d'Appui aux Initiatives Locales Nord Togo(GRAIL/NT) a bien voulu se doter d'un Plan de Travail Annuel pouvant lui permettre de réaliser de manière efficiente et efficace, la mission qu'elle s'est assignée.
Ce plan de travail annuel est soutenu par 4 piliers ou domaines prioritaires :

- Axe 1 : Capacités institutionnelles
- Axe 2 : Développement de l'agriculture
- Axe 3 : Protection de l'environnement
- Axe 4 : Promotion de l'agro écologie

Ces différents axes énoncés constituent les lignes directrices des activités prioritaires de l'ONG pour l'exercice 2022.
Pour entamer le développement des différents axes, nous avons présenté le contexte qui sous-tend le choix de ces axes et la localisation de la zone d'intervention.

3.1 Volet Capacités institutionnelles

Au cours de l'année 2021, les membres du CA ont réalisé plusieurs rencontres.

3.1.1-La réunion ordinaire

Le 15 Janvier 2021, les membres du Conseil d'Administration de l'ONG se sont retrouvés pour faire le bilan de l'année 2021.
Au cours de la rencontre, les points inscrits à l'ordre du jour sont :

- Présentation du rapport annuel d'activités 2021
- Bilan financier des activités de 2022
- Approbation du budget prévisionnel 2022.
- Divers.

Au cours de la rencontre, le coordonnateur de Programme de l'ONG a présenté les activités réalisées au cours de l'année 2021.
Après la présentation du rapport d'activité 2021, la parole fût donnée au Secrétaire Comptable pour présenter le rapport financier 2021. Ce rapport est articulé sur deux grandes parties, à savoir :

Les Entrées enregistrées proviennent du :

- Financement du programme GIZ - ProCIV pour la mise en place des CTI (Champs tests d'Innovation) ;
- Contrat avec l'ANADEB pour l'appui accompagnement des CVD ;

- Appui aux producteurs pour le labour des parcelles cultivables.

Les dépenses effectuées, liées aux différents projets / financement précités
Après toutes ses présentations, le plan d'action opérationnel et le budget de l'année 2021 ont été soumis au CA et ont été approuvés.
Cette rencontre a été une occasion pour les membres du CA d'être informés des différentes activités réalisées et formuler des recommandations à l'endroit du Bureau exécutif.

3.12- La rencontre à mi –parcours des activités programmées

Le 18 Juillet 2022, les membres du CA se sont retrouvés pour :

- Faire le bilan des activités à mi-parcours.
- Partager des informations reçues liées aux différents projets élaborés.
- Formuler des recommandations pour bien exécuter les différents projets financés pour le bien de tous.

IV- DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE

4.1.- Programme ProCIV

En 2022, dans le cadre des activités en partenariat avec ProCIV, sont articulées autour des actions suivantes :

- L'atelier de formation à Niamtougou
- La mise en place de la CoPACI
- Le bilan de l'année

4.1.1- Atelier de formation

Dans le cadre de la promotion des mesures d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique, un atelier de formation des formateurs sur le "concept parcelles agricoles climato-intelligentes (CoPACI)" a été organisé par le ProCIV et avec son partenaire CIDAP.
Cette formation a regroupé des structures partenaires de ProCIV, dont l'objectif est de donner le paquet technique en vue de la conduite des essais sur l'effet potentiel de trois cultures dérobées d'engrais vert sur la performance de l'arachide et du soja conventionnels sous différents régimes de fertilisation.
Cet atelier a permis de renforcer les capacités des TA et des Coordinateurs des structures partenaires à diffuser le concept CoPACI auprès des producteurs de soja et d'arachide.

4.1.2- La mise en place des parcelles CoPACI.

Après la formation de Niamtougou, l'ONG GRAIL/NT a accompagné trois communautés de l'Oti pour installer les parcelles à travers le concept de parcelles agricoles climato-intelligentes (CoPACI). Il s'agit de : CCI de Galangashie, CCI de Magna Momoti et le CCI Nakorkou.

1- Installation du mucuna

Le Protocole d'installation est basé sur :

- IL faut délimiter deux blocs de 0,125ha de parcelle.
- Le premier bloc de 0, 125 ha est semé avec le mucuna et l'autre bloc est laissé en jachère. Le mucuna est semé selon le dispositif en ligne de 0,40x0,60 ou 0,40 ou 0, 40 m la distance des interlignes et 0,60m est la distance entre les poquets sur la ligne.
- 6 à 8 semaines après le semis, le mucuna est enfoui. Le bloc en jachère est aussi enfoui au même moment.





2- Installation de l'arachide /soja

Après l'enfouissement de la biomasse des deux blocs, on procède à l'installation de la culture principale de soja ou d'arachide.
Pour l'arachide, il est recommandé de faire un labour à plat.
Pour le soja, le billonnage ou labour à plat le convient bien.

3- Application des regimes de fertilisant

Il a été question d'appliquer des fertilisants selon un schéma du dispositif expérimental.

- **Le sous bloc 01 :" le contrôle",** composé de deux sous parcelles de 416m2 chacune (une avec précèdent cultural (Mucuna) et l'autre sans mucuna) ne reçoivent aucun fertilisant
- **Le sous bloc 02: "NPK"** de deux sous parcelles de 416 m2 chacune (une avec précèdent cultural Mucuna et l'autre sans mucuna, reçoivent le NPK à la dose de 100 à 200Kg/ha (soit 1 à 2 capsules respectivement par poquet places dans un trou à 5 cm des plants et le trou est refermé immédiatement après l'application du fertilisant. Le NPK est appliqué soit au semis ou à l'émergence des plants.

- **Le sous bloc 03 :" filtrat**" de deux sous parcelles de 416m2 chacune (une avec précèdent cultural Mucuna, l'autre sans mucuna, reçoivent 3 traitements au filtrat de compost selon le protocole décrit Ci-dessous :

 Schéma en annexe

4- La collecte des données.

L'opération s'est poursuivie à la récolte de l'arachide et du soja. Nous avons procédé à l'évaluation des facteurs testés dans l'essai en déterminant le rendement produit par chacune des sous parcelles à travers des échantillonnages de 4 lignes par sous parcelle.

Résultat en annexe.

4.1.3 - Formalisation des groupements en société coopérative.

Au cours de la campagne agricole 2021/22, le Programme Centres d'Innovations Vertes de la GIZ Togo porte une attention particulière sur le renforcement de la mise en relation commerciale entre le maillon de production et les maillons des marchés amont (fourniture d'intrants) et aval (acheteurs de grain de soja/arachide).

L'objectif est de s'assurer que les producteurs adoptant le paquet technique de base, aient accès aux intrants (semences certifiées et fertilisants) et trouvent un débouché sécurisé pour le surplus de production induit par leur utilisation. Ces actions ont permis le rapprochement commercial des fournisseurs d'intrants et acheteurs des produits basés sur le soja et l'arachide.

L'initiation des producteurs à la négociation contractuelle et à la pratique d'agrégation de leur demande en intrants et de leur offre en grain pour leur permettre de mettre en application les principes d'achat et de vente groupés a été au cœur des actions menées.

En vue de pérenniser les acquis du projet, il a été important de cimenter la cohésion des groupes de producteurs dynamiques initiés aux avantages de l'achat et vente groupés par un renforcement sur les notions de la vie associative et de gouvernance en vue de leur formalisation en sociétés coopératives. Plus les groupes ne sont structurés et formalisés, mieux ils seront en mesure de défendre leurs intérêts, améliorer leur compétitivité sur le marché et saisir les opportunités qui s'offriront à eux dans l'avenir.

Pour faciliter la formalisation des groupes par leur immatriculation au niveau de la DFDOPA, l'ONG GRAIL/NT a été mandatée d'accompagner trois groupes dynamiques pour leur formalisation en société coopérative telle que prévue par la loi OHADA relative aux sociétés coopératives.

Les trois groupes dynamiques appuyés par l'ONG sont :

- Le groupe CCI de Magna Momoti est devenu Scoops AHOROMA de Magna avec un total de 11 coopérateurs.
- Le groupe CCI de Galangashie est devenu scoops ADA AGNEME de Galangashi avec un total de 10 coopérateurs
- Le groupe CCI de Nakorkou est devenu Scoops YEDI AMAHOROMA de Nakorkou avec un total de huit (8) membres.

Les statuts et les Règlements intérieurs ont été élaborés et adoptés par l'ensemble des membres de chaque groupe CCI. Un bureau du comité de Gestion de trois membres a été élu, de même que la commission de contrôle de trois membres a été élue pour chaque coopérative.

Le dépôt des dossiers d'immatriculation a été fait pour les trois coopératives en vue d'avoir l'agrément.

V- AXE 3 : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de la protection de l'environnement, les activités réalisées ont concernées la mise en œuvre du **projet lutte contre la dégradation des terres dans le canton de Nali, financé par le FEM**

L'objectif global de ce projet est de : Réduire la vulnérabilité des populations du canton de NALI par des bonnes pratiques agro écologiques ;
Pour atteindre cet objectif nous proposons trois objectifs spécifiques qui sont :
Objectif Spécifique 1 : conscientiser et renforcer les capacités des membres des coopératives agricoles sur les techniques de restaurations du couvert végétal et des terres dégradées en vue d'augmenter les productions agricoles.
Objectif Spécifique 2 : Initier et appuyer les paysans dans la mise en place des techniques de gestion durable des terres et de reboisements communautaire en vue de participer à la restauration du couvert végétal.
Objectif Spécifique 3 : Appuyer les groupements maraîchers féminins et des personnes vulnérables à réaliser l'activité maraîchère en vue de freiner l'abattage anarchique des arbres.

5.1- Activités réalisées

5.1.1 - La poursuite des activités de reboisement

En 2022, dans le cadre du projet FEM, nous avons repris le reboisement effectué en 2021 à cause d'un feu criminel d'où la parcelle a été victime. Les 2/3 de la parcelle ont été consumées.
Pour remettre en état, nous avons repris les activités de reboisement par la mise en terre de : 1750 plants dont 1000 plants de Cassia Siaméa et 750 plants d'Eucalyptus.

5.1.2 - La poursuite des activités de mise en place des techniques de compostage et des fosses fumières

Toujours dans le cadre du projet FEM (Fonds pour l'Environnement Mondial), en 2022, nous avons poursuit la mise en place des techniques de compostage et des fosses fumières pour permettre les bénéficiaires tenanciers d'avoir du fumier/compost pour enrichir leurs parcelles cultivables en dégradation.

Au total : 07 Fosses fumières ont été installées quant aux fosses de compostage,10 ont été installées.

5.1.3- Appui aux femmes pour l'installation des foyers améliorés

S'agissant des foyers améliorés, au cours de l'année 2022, l'ONG GRAIL/NT a appuyé les femmes innovatrices dans cette activité. Au total 36 foyers améliorés ont été installés dans 32 ménages en vue de réduire la consommation en bois de chauffe et de charbon de bois.

5.14 - Appui aux femmes pour la réalisation des cultures maraîchères

Concernant la culture maraîchère, l'ONG GRAIL/NT a poursuivi l'accompagnement des femmes du groupement maraîcher dans la mise en place des cultures maraîchères à travers l'apport des semences, des matériels de travail et la réfection de la clôture détruite par les animaux en divagation. .

5.2- Evaluation à mi-parcours du projet lutte contre la dégradation des terres dans le canton de Nali.

Au cours de l'année 2022, nous avons réalisé l'évaluation à mi-parcours du dudit projet en vue de mesurer son impact du projet sur la population.

.





5.2.1- OBJECTIFS DE L'EVALUATION

Dans le cadre de ce présent projet l'objectif global est de **Réduire la vulnérabilité des populations du canton de NALI.**
Pour y aboutir, il faut que les communautés s'impliquent davantage.

Pour cela, l'objectif de l'évaluation à mi-parcours est de :

- Faire un bilan des activités sur le terrain après douze (12) Mois d'exécution
- Collecter les points de vue des paysans face à l'application des techniques
- Voir dans quelles mesures les objectifs du projet sont en train d'être atteints, notamment en mesurant les résultats du projet ainsi que l'efficacité et la pertinence des approches choisies pour sa mise en œuvre ;
- Formuler les recommandations pour la bonne marche des activités.

5.2.2- RESULTATS ATTENDUS DE L'EVALUATION

Les principaux résultats attendus de l'évaluation sont :

a. Un rapport d'évaluation à mi-parcours est produit ;
b. .La communauté de Nali est sensibilisée et s'engage pour l'atteinte des objectifs du projet ;
c. Les partenaires techniques sont impliqués davantage dans l'exécution des activités ;
d. Un Plan de travail annuel élaboré est connu des participants.

5.2.3- METHODOLOGIE

L'exécution de l'évaluation à mi - parcours a été basée sur l'approche participative et articulée sur trois phases :

1- Réunion de bilan :

Cette phase consiste à regrouper un nombre de paysans des différents villages, les services techniques, les ONG, les Comités villageois de Développement, le comité cantonal de développement en vue de faire le bilan des activités en se basant sur :

La présentation des premiers résultats.
Pour mener cette activité une équipe d'évaluation serait mise en place.

2- Visite des réalisations sur le terrain et interviews des tenanciers :

La deuxième phase consiste à faire des sorties sur le terrain pour visiter les réalisations et Interviewer les tenanciers des techniques réalisées (Fosse de compostage, fosse fumière, activités maraîchères, les foyers améliorés, le reboisement communautaire…etc.) en vue de mesurer les premiers résultats de l'application de ces techniques.

3- Réunion de restitution :

La troisième phase consiste à regrouper une deuxième fois les acteurs impliqués dans ce processus pour présenter les résultats obtenus sur le terrain (réalisations, les points de vue des bénéficiaires, etc.) et enfin formuler les recommandations.

Après toutes ces étapes, un rapport d'évaluation est rédigé.

5.2.4- EQUIPE D'EVALUATION

Pour visiter les réalisations sur le terrain et interviewer les bénéficiaires et les non bénéficiaires, une équipe d'évaluation a été mise en place composée de :

- Les autorités communales
- Les responsables des services déconcentrés de l'Etat (environnement et Agriculture) et ICAT
- Les responsables d'ONG intervenants dans la commune Oti Sud 2
- Les innovateurs
- Les représentants de CCD et CCV du canton

5.2.5- EVALUATION PROPREMENT DITE

Le Premier jour a regroupé une trentaine (30) personnes en vue de faire le bilan des activités du projet. Voir liste des participants en annexe 1
Comme signalé plus haut, l'évaluation à mi-parcours a été exécutée en trois phases :

5.2.5.1- REALISATION DES ACTIVITES ET LES RESULTATS OBTENUS

5.2.5.1.1- Activités de démarrage et de consolidation du projet

No	Activités	Objectif du projet	Prévision 2021	Réalisation	Taux de réalisation	Observations
1	Lancement officiel du projet	1	1	1	100%	drainant 123 bénéficiaires, dont 94 femmes et 29 hommes.
2	Organisation de réunion de sensibilisation de la population sur les problèmes environnementaux	1	1	1	100%	Participation : 96 participants, dont 42 hommes et 54 femmes.
3	La causerie éducative couplée de projection de film	1	1	1	100%	drainant 88 Elèves (Garçon : 45 et Filles 43 Filles) et 52 parents d'élèves (Hommes 19 et Femmes 33)
4	Organisation d'émission radiophonique	4	2	2	100%	L'estimation des auditeurs est évaluée à 200 000, dont 120 000 femmes et 80 000 hommes.
5	Formation des membres des OP sur les techniques de gestion durable des terres	1	1	1	100%	25 bénéficiaires, dont 19 hommes et 6 femmes

5.2.5. 1.2- Réalisation des techniques de restauration des terres

Techniques	Objectif du Projet	Prévision 2021	Réalisation	Taux de réalisation par rapport à la prévision	Taux de réalisation par rapport à l'objectif	Observations
Fosse de compostage	20	10	10	100%	50%	
Fosse fumière	14	7	7	100%	50%	
Culture en couloir	40	20	22	110%	55%	
Bocage	18	9	9	100%	50%	
Jachère améliorée avec le mucuna	20	10	10	100%	50%	

5.2.5.1.3- Réalisation du reboisement communautaire

Reboisement communautaire	Objectif du projet	Réalisation	Taux de réalisation	Observations
Superficie	02	02	100%	Grillages achetés, la délimitation est faite, les trous et la fixation sont en cours
Nombre de Plants	4 000	3 010	75%	
Clôture	2	En cours	50%	

5.2.5.1..4- Réalisation de foyers améliorés

Technique	Objectif du projet	Prévision Année 1	Réalisation	Taux de réalisation par rapport à la prévision	Taux de réalisation par rapport à l'Objectif
Formation des points focaux pour la construction de foyers améliorés	5 femmes	5femmes	7 femmes	140%	140 %
Foyers améliorés	60 ménages touchés	30	69 dans 64 ménages	213%	115

5.2.5.1..5- Activité maraîchage

Activités	Objectif du projet	Prévision Année 1	Réalisation	Taux de réalisation	Observation
Fonçage de puits	01	01	01	100%	
Installation des bacs/bassins pour le stockage de l'eau et aménagement	01	01	2	200%	Mobilisation du sable.
Clôture	1 Hectare	1 hectare	1	100%	
Formation des femmes sur les techniques maraîchères	20	20	20	100%	20 femmes formées

5.2.5.1..6-Activités de pérennisation

No	Activités	Objectif du projet	Objectif 2021	Taux de réalisation
1.	Mise en place du comité local de gestion du projet	1	1	100%
2.	Mise en place du comité local de protection de l'environnement	1	1	100%

Après la présentation des résultats des activités réalisées, l'équipe d'évaluation a été mise en place et elle est composée de onze (11) membres (voir liste au tableau 1).
Une fois l'équipe d'évaluation mise en place, l'équipe s'est subdivisée en trois sous-groupes. Chaque sous-groupe a eu à discuter avec les délégués en fonction des techniques réalisées. Ces premiers résultats ont été vérifiés sur le terrain.

5.2.5.2- RESULTATS DES SORTIES SUR LE TERRAIN DANS LA ZONE DU PROJET

Phase 2 : Visite des réalisations sur le terrain et interviews des tenanciers
Au cours des sorties de terrain, l'équipe d'évaluation a touché quarante (40) personnes et les constats ont été faits par rapport aux activités réalisées.

5.2.5.3- VISITE DES REALISATIONS ET INTERVIEWS DES BENEFICIAIRES

5.2.5.3.1- Connaissance du projet

Dans le village de Nali, le projet est connu par la communauté car elle a affirmé avoir participé à toutes les activités depuis le lancement en passant par les réunions de diagnostic et de sensibilisation, la formation des membres des OP, le reboisement communautaire et la mise en place des techniques de restaurations des terres, l'installation de site maraîcher dans le village et l'installation des foyers améliorés .

5.2.5.3.2- Réunions de sensibilisation sur les problèmes environnementaux

Concernant la réunion de sensibilisation environnementaux réalisée a permis de conscientiser la population de Nali sur les problèmes environnementaux.
Les thèmes développés sont :

- Les conséquences de l'abattage anarchique des arbres
- Les conséquences des feux de végétation
- Les avantages de la plantation des arbres
- Etc.

Selon la population de Nali grâce à cette sensibilisation réalisée, la population a commencé à changer de comportement car certaines actions néfastes à notre environnement telles que les feux de brousse, l'abattage anarchique des arbres sont à la baisse dans leur localité.

5.2.5.3.3- Formations des membres des OP sur les techniques de restauration de terres

Selon les paysans, cinq techniques de GDT qui ont été vulgarisées. Il s'agit de :

- Fosse de compostage
- Fosse fumière
- Culture en couloir
- Le bocage
- La jachère améliorée avec le mucuna

Concernant les techniques de restaurations de terres, le nombre de bénéficiaires touché est évalué à 58 réalisations.
Les bénéficiaires ont montré que l'application des techniques présente plusieurs avantages selon les techniques. On peut citer :

5.2.5.3.4- les Fosses de compostage

Pour les fosses de compostage, les bénéficiaires ont présenté les avantages suivants :

- L'amélioration de la qualité des terres
- L'augmentation des rendements agricoles
- Les plants résistent à la sècheresse
- L'efficacité des composts par rapport à l'engrais chimique, d'abord qui les fait dépenser moins et les effets sont durables dans le sol ;

5.2.5.3.5- Les fosses fumières

Pour les tenanciers des fosses fumières, le fumier n'a pas été utilisé à cause du retard dans l'installation de la technique. Ils pensent l'utiliser cette campagne agricole 2022- 2023.

5.2.5.3.6- La culture en couloir

Pour la culture en couloir, les bénéficiaires ont relevé les difficultés rencontrées, il s'agit de :

- La destruction des plants par les animaux
- Le problème d'utilisation des herbicides a occasionné la mortalité des plants,

5.2.5.3.7- Le Bocage avec le cassia Siamea

Pour le bocage, les bénéficiaires qui ont reçu les plants, ont montré que ces plants évoluent correctement autour des champs.

5.2.5.3.8- La jachère améliorée avec le mucuna

S'agissant de la jachère améliorée avec le mucuna, les bénéficiaires ont montré que la semence reçue n'a pas germé.

5.2.5.3.9- Reboisement communautaire

- Les bénéficiaires ont approuvé que deux hectares aient été réalisés
- Le nombre de plants misent en terre est de 3010 plants
- Les essences utilisées sont : le Cassia siaméa et les Eucalyptus

Concernant les avantages du reboisement communautaire, les bénéficiaires ont cité :

- Amélioration du climat ;
- Apport de revenu à travers la vente des branches
- Constitue un lieu de repos
- Le cassia siaméa à travers ses feuilles peut améliorer la structure du sol (rendre le sol riche)

Difficultés rencontrées :

- Faible participation de la population aux travaux d'entretien et de pare feux à cause de leur occupation aux activités agricoles.

5.2.5.3.10- Activités de foyers améliorés

S'agissant des foyers améliorés, les femmes bénéficiaires ont présenté plusieurs avantages. Il s'agit de :

- La durée de la cuisson est réduite
- Economie de bois de chauffe et de charbon
- Réduction de la pression de la population sur la destruction du couvert végétal

Aussi, les femmes ont montré que d'autres localités les sollicitent dans la fabrication des foyers améliorés.

5.2.5.3.11- Activités maraichères

Pour le maraîchage, les femmes bénéficiaires ont présenté à l'équipe d'évaluation, les avantages de cette activité :

L'arrivée du projet a facilité la mise en place des activités maraîchères

Concernant les avantages, les femmes ont répondu favorablement que l'activité peut améliorer leur condition de vie par :

- L'Accès facile de la consommation des produits maraîchers dans leur ménage

- La promotion de la consommation des produits locaux
- La garantie de revenu à travers la vente des produits maraîchers

Les problèmes rencontrés par les femmes maraîchères sont :
- Le tarissement du puits et de l'étang de ravitaillement en eau ;

Selon les bénéficiaires, cela est dû :
- Au problème des us et coutumes car certaines cérémonies traditionnelles devraient être faite avant le fonçage du puits.

Garantie de la pérennisation de l'activité maraîchère :

Selon les bénéficiaires, les garanties de pérennisation sont :
- Les connaissances acquises à travers la formation pratique sur la production maraîchère ;
- L'installation des équipements modernes de l'irrigation ;
- L'appui en matériels de travail et de semences distribuées

5.2.5.3.12- Impact du projet

Concernant, les impacts du projet, les bénéficiaires ont donné des réponses suivantes :
- **Amélioration de la qualité des sols**
- **L'augmentation des rendements agricoles**
- **Sécurisation des terres par la technique de bocage**

S'agissant des approches utilisées pour garantir l'après projet, les bénéficiaires ont affirmé qu'il y a des outils de garantie comme :
- Les connaissances acquises
- La mise en place des différents comités
- La mise en place des clôtures au niveau du site maraîcher et du reboisement communautaire

Selon les bénéficiaires, les objectifs envisagés répondent correctement aux problèmes identifiés par l'installation des techniques de restauration des terres, aussi il y a eu des impacts non prévus comme la proposition d'achat de compost par les femmes maraîchères (création des sources de revenu)

V- AXE 4 : PROMOTION DE L'AGRO ÉCOLOGIE

Le quatrième axe a pour objectif général de promouvoir l'agro écologie à travers la mise à disposition des exploitants agricoles des fertilisants bio et des pesticides naturels pour transition écologique.
Dans ce cadre, l'ONG GRAIL/NT a élaboré des projets qui ont été soumis aux bailleurs en vue de financement pour la mise en place 'une unité de production de compost et de pesticides naturels. Aucun des dossiers n'a eu de suite favorable.
La recherche de financement se poursuit dans l'année 2023.

VI- PARTICIPATION AUX ATELIERS REGIONAUX ET PREFECTERAUX

- **Du 10 au 11 Mai 2022**, l'ONG GRAIL/NT a participé à l'atelier de renforcement des capacités des sociétés civiles pour la promotion de la gouvernance participative. Atelier Organisé à l'hôtel Matoush **par Plan International Togo qui** avait pour but de renforcer la décentralisation et la participation des actions de développement à travers la promotion des droits humains et par le renforcement des capacités des acteurs.
- Du 04 au 05 Août 2022), l'ONG GRAIL/NT (membre de COPil) a participé à l'atelier de pré-validation du plan de développement communal (PDC) de l'Oti Sud 2, tenu au centre communautaire de Takpamba. Cet atelier avait pour objectif d'améliorer le document en partant de la définition de la vision et réajuster les axes stratégiques.
- **18 Août 2022**, l'ONG a participé également à l'atelier de dissémination du guide de référence « prévenir et contrer l'extrémisme violents, Organisé au centre communautaire de Dapaong **par l'ONG CDD en partenariat avec la FODES**, cet atelier avait pour objectifs de saisir le terme de l'extrémisme violent et des précautions à prendre pour mener en toute quiétude des actions de développement au sein d'une communauté sans créer des conflits socio-culturels.
- **Du 20 au 21 Septembre 2022**, l'ONG a participé à l'atelier de renforcement des capacités des organisations de la société civile locale pour une meilleure représentation de leurs membres et la collaboration avec les activités locales. Atelier Organisé à la Maison des jeunes de Mango **par Aide et Action en partenariat avec Plan International Togo** , il y a eu à ressortir a cet atelier l'engagement et la participation citoyenne, comment mobiliser les ressources pour les actions locales et comment mener la cohésion sociale afin d'éviter l'extrémisme violent.
- **24 Novembre 2022**, l'ONG a participé à l'atelier de renforcement des capacités des organisations religieuses principales et des chefferies traditionnelles sur la promotion de la paix, la cohésion sociale et la résolution des conflits qui a été Organisé à la Maison des jeunes de Mango **par Aide et Action en partenariat avec Plan International Togo. C**et atelier faisait suite à l'atelier précèdent, qui enseigne les facteurs et les stratégies sur lesquels les acteurs locaux doivent se baser pour gérer les conflits et prévenir l'extrémisme violent.

VII- LES DIFFICULTES RENCONTREES ET APPROCHES DE SOLUTIONS

Au cours de l'année 2022, les difficultés rencontrées sont liées au manque de moyens financiers pour la réalisation des activités, car la plupart des projets pilotés ne prennent pas en compte des frais administratifs pouvant le bon déroulement des activités sur le terrain et la prise en charge du personnel. Le bâtiment servant de

siège de l'ONG GRAIL/NT est trop exigu, ce qui ne nous permet pas de travailler dans un environnement aéré, l'ONG manque de moyen pour construire un siège en bonne du forme;

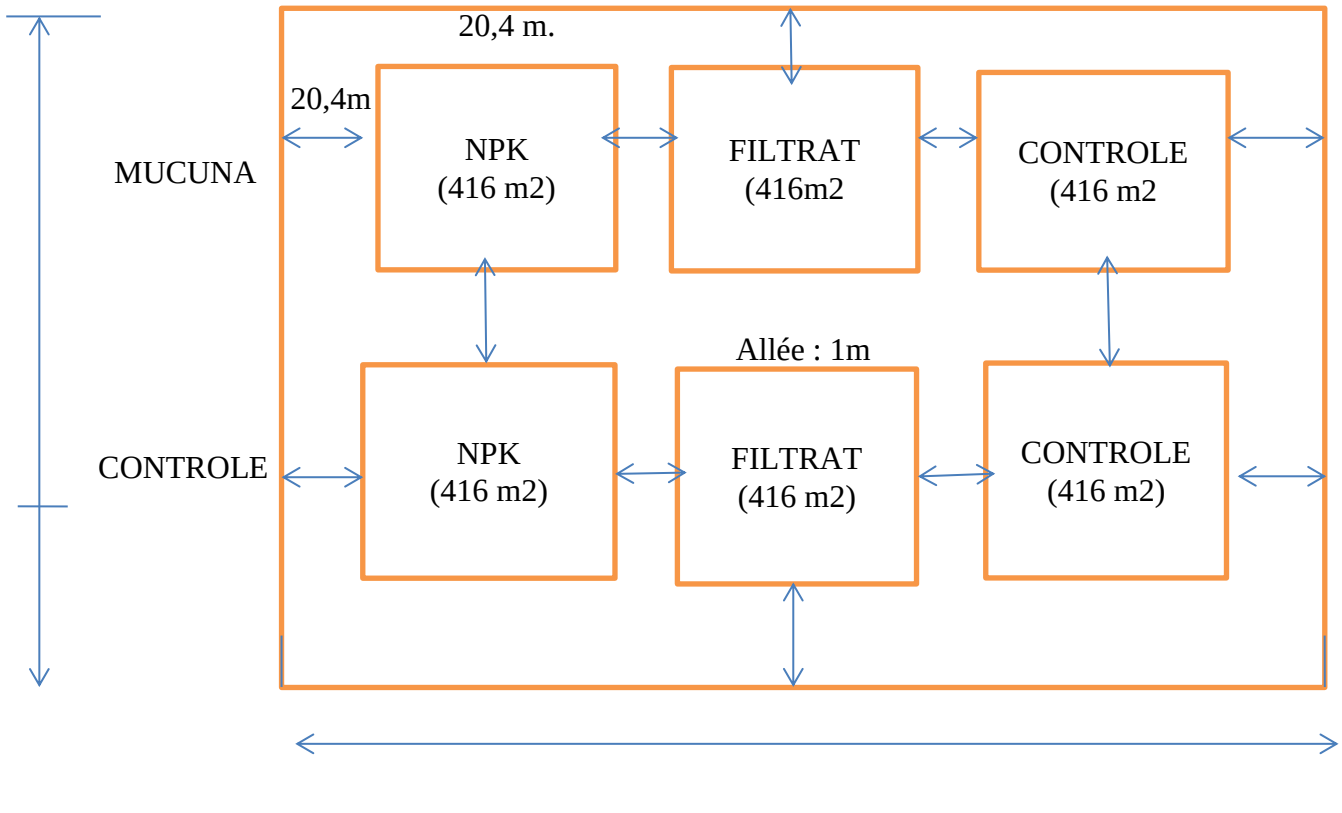
Aujourd'hui, l'ONG recherche de financement pour la mise en place du centre pilote et d'application des activités agro écologiques et la construction d'un siège.

CONCLUSION

Au terme de l'année 2022, les différentes activités réalisées a pu apporter une amélioration des conditions de vie des populations et la lutter contre le changement climatique à travers la mise en place du concept parcelles Climato-intelligente (CoPACI) dans le cadre du GIZ-ProCIV, le recyclage des bénéficiaires de Nali sur les techniques de restaurations des terres, la construction des foyers améliorés, des reboisements communautés effectués et la création d'un site maraîcher aux femmes de Nali à travers la formation des femmes sur la technique de mise de en place des cultures maraichère.

ANNEXE 1 :

PROTOCOLE D'INSTALLATION – DISPOSITIF D'INSTALLATION
CONCEPT PARCELLES AGRICOLES CLIMATO- INTELLIGENTES
(COPACI)



LEGENDE
MUCUNA : Densité : 0.4mX 0.60mX 2 graines/poquets
NPK : 200 Kg/Ha
Filtrat : 4,5 kg/ha x 3 traitements : (au semis, 15e jour et 30^{e} Jour)
Variété : Soja : TGX2007-11F/GIZA 111
Variété : Arachide : ICIAR /13 BT

Programme Centres d'Innovations Vertes pour le secteur agro-alimentaire (ProCIV

STRUCTURE : GRAIL/NT

TECHNIQUE : COPACI

LOCALITE : GALANGACHI

CULTURE :

SOJA

Fiche de collecte de données des parcelles agronomiques climato-intelligente

Fertilisants	Mucuna							Contrôle						
	Longueur de ligne (m)	Interligne (m)	Nbre de ligne	Superficie (3 x 4 x interligne) (m^2)	Masse des fanes (g)	Masse de gousses / grain (g)	Rendement g /m^2 x 10 (kg/ha)	Longueur ligne (m)	Interligne (m)	Nbre de ligne	Superficie (3x4x interligne) (m^2)	Masse des fanes (g)	Masse de gousses/ grain (g)	Rendement g /m^2 x 10 (kg/ha)
Contrôle	**3**	0,4	**4**	4,8	375	339	706	**3**	0,4	**4**	4,8	334	749	1560
NPK	**3**	0,4	**4**	4,8	375	807	1681	**3**	0,4	**4**	4,8	405	807	1681
Filtrat	**3**	0,4	**4**	4,8	375	617	1285	**3**	0,4	**4**	4,8	123	192	400
Total	**9**	**1,2**	**12**	**14,4**	**1125**	**1763**	**3673**	**9**	**1,2**	**12**	**14,4**	**862**	**1748**	**3642**
Moyenne	**3**	**0,4**	**4**	**4,8**	**375**	**588**	**1224**	**3**	**0,4**	**4**	**4,8**	**287**	**583**	**1214**

Programme Centres d'Innovations Vertes pour le secteur agro-alimentaire (ProCIV)

STRUCTURE : ONG GRAIL/NT
TECHNIQUE : COPACI

Fiche de collecte de données des parcelles agronomiques climato-intelligente

LOCALITE : MAGNA
CULTURE : ARACHIDE

Fertilisants	Mucuna							Contrôle						
	Longueur de ligne (m)	Interligne (m)	Nbre de ligne	Superficie (3 x 4 x interligne) (m^2)	Masse des fanes (g)	Masse de gousses / grain (g)	Rendement g /m^2 x 10 (kg/ha)	Longueur ligne (m)	Interligne (m)	Nbre de ligne	Superficie (3x4x interligne) (m^2)	Masse des fanes (g)	Masse de gousses/ grain (g)	Rendement g /m^2 x 10 (kg/ha)
Contrôle	**3**	0,4	**4**	4,8	262	218	454	**3**	0,4	**4**	4,8	526	143	298
NPK	**3**	0,4	**4**	4,8	298	209	435	**3**	0,4	**4**	4,8	361	256	533
Filtrat	**3**	0,4	**4**	4,8	365	203	423	**3**	0,4	**4**	4,8	502	127	265
Total	**9**	**1,2**	**12**	**14,4**	**925**	**630**	**1313**	**9**	**1,2**	**12**	**14,4**	**1389**	**526**	**1095,833**
Moyenne	**3**	**0,4**	**4**	**4,8**	**308,3**	**210**	**438**	**3**	**0,4**	**4**	**4,8**	**463**	**175,3**	**365,3**

Programme Centres d'Innovations Vertes pour le secteur agro-alimentaire (ProCIV)

STRUCTURE : ONG GRAIL/NT
TECHNIQUE : COPACI

Fiche de collecte de données des parcelles agronomiques climato-intelligente

LOCALITE : NAKORKOU
CULTURE : ARACHIDE

Fertilisants	Mucuna							Contrôle						
	Longueur de ligne (m)	Interligne (m)	Nbre de ligne	Superficie (3 x 4 x interligne) (m^2)	Masse des fanes (g)	Masse de gousses /grain (g)	Rendement g /m^2 x 10 (kg/ha)	Longueur ligne (m)	Interligne (m)	Nbre de ligne	Superficie (3x4x interligne) (m^2)	Masse des fanes (g)	Masse de gousses /grain (g)	Rendement g /m^2 x 10 (kg/ha)
Contrôle	**3**	0,4	**4**	4,8	121	161	335	**3**	0,4	**4**	4,8	120	139	290
NPK	**3**	0,4	**4**	4,8	150	213	444	**3**	0,4	**4**	4,8	143	222	463
Filtrat	**3**	0,4	**4**	4,8	202	211	440	**3**	0,4	**4**	4,8	181	124	258
Total	**9**	**1,2**	**12**	**14,4**	**473**	**585**	**1218,75**	**9**	**1,2**	**12**	**14,4**	**444**	**485**	**1010,417**
Moyenne	**3**	**0,4**	**4**	**4,8**	**157,67**	**195**	**406,25**	**3**	**0,4**	**4**	**4,8**	**148**	**161,67**	**336,81**